



Comptes annuels

2022

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
Bilan au 31 décembre

en CHF

BILAN	Détails/ Annexe	31.12.2022	%	31.12.2021	%
ACTIFS					
Actif circulant					
Liquidités	1.1	18.194.249	27,8	111.002.525	69,6
Créances résultant de livraisons et de prestations	1.2	200.533	0,3	944.523	0,6
Autres créances à court terme	1.3	97.910	0,1	32.572	0,0
Comptes régularisation actifs	1.4	10.155.874	15,5	3.725.614	2,3
Total		28.648.566	43,8	115.705.234	72,5
Actif immobilisé					
Immobilisations financières	1.5	33.141.380	50,6	40.126.264	25,2
Immobilisations corporelles	1.6	3.648.201	5,6	3.661.426	2,3
Immobilisations incorporelles	1.7	0	0,0	40.373	0,0
Total		36.789.581	56,2	43.828.063	27,5
TOTAL DES ACTIFS		65.438.147	100	159.533.297	100
PASSIFS					
Capitaux étrangers					
Engagements de livraisons et de prestations	1.8	5.212.933	8,0	6.090.312	3,8
Autres engagements à court terme	1.9	459.554	0,7	9.758	0,0
Comptes de régularisation passifs	1.10	5.585.175	8,5	96.752.981	60,6
Total		11.257.661	17,2	102.853.051	64,5
Capital de l'organisation					
Capital libre		16.894.591	25,8	18.860.369	11,8
Capital lié		37.285.895	57,0	37.819.879	23,7
Total		54.180.486	82,8	56.680.248	35,5
TOTAL DES PASSIFS		65.438.147	100	159.533.298	100

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
compte d'exploitation

Du 1^{er} janvier au 31 décembre
 en CHF

	Détails/ Annexe	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
Donations reçues	2.1	-	-	-	-
<i>dont affectées</i>		-	-	-	-
<i>dont non affectées</i>		-	-	-	-
Contributions publiques	2.2	94.198.394	94,0	234.977.403	98,0
Produit résultant des livraisons et prestations	2.3	5.996.865	6,0	4.780.601	2,0
Produit d'exploitation		100.195.259	100	239.758.004	100
Contributions et donations versées	2.4 – 2.13	83.607.889	86,3	226.694.322	94,5
Charges de personnel	2.14	8.068.616	8,3	8.582.648	3,6
Dépenses en matériel	2.15	5.180.113	5,3	4.598.780	1,9
Amortissements	2.16	68.020	0,1	102.293	0,0
Charges d'exploitation		96.924.638	100	239.978.044	100
Résultat d'exploitation		3.270.621	3,4	-220.040	-0,1
Résultat financier	2.17	-4.656.412	-4,8	2.336.413	1,0
Résultat extraordinaire	2.18	-1.113.970	-1,1	2.466.811	1,0
Résultat avant variation du capital des fonds		-2.499.761	-2,6	4.583.184	1,9
Variation du capital des fonds		0	-	0	-
Résultat annuel (avant variation du capital de l'organisation)		-2.499.761	-2,6	4.583.184	1,9
Variation du capital lié		533.984		-4.045.734	
Variation du capital libre		1.965.778		-537.450	
		0,00		0,00	

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
tableau des flux monétaires

Du 1^{er} janvier au 31 décembre
 en CHF

	2022	2021
Flux monétaires provenant de l'exploitation		
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	-2.499.761	4.583.184
(- gains de change) / + pertes de change placements financiers	6.454.582	-2.383.665
Amortissements immobilisations corporelles	27.647	60.494
Amortissements immobilisations incorporelles	40.373	41.799
+ Diminution / (- augmentation) des créances	743.990	-733.056
(+ Diminution) / - augmentation des autres créances à court terme	-65.338	-398
(+ Diminution) / - augmentation des comptes de régularisation actifs	-6.430.260	275.425
(+ Augmentation) / - diminution des engagements résultant de livraisons et de prestations	-877.379	3.543.965
+ Augmentation / (- diminution) des autres engagements financiers à court terme	449.796	-139.645
(+ Augmentation) / - diminution des comptes de régularisation passifs	-91.167.806	86.790.988
Total des flux monétaires provenant de l'exploitation	-93.324.156	92.039.091
Flux monétaires de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations financières	-10.834.045	-5.561.911
Désinvestissements d'immobilisations financières	11.364.347	3.777.082
Investissements en immobilisations corporelles	-14.422	-15.243
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	-	-
Investissements en immobilisations incorporelles	-	-
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	-	-
Total des flux monétaires de l'activité d'investissement	515.879	-1.800.072
Flux monétaires de l'activité de financement		
Diminution des engagements financiers	-	-
Total des flux monétaires de l'activité de financement	-	-
Augmentation / diminution des liquidités	-92.808.276	90.239.018
Etat des liquidités au 01.01	111.002.525	20.763.507
Etat des liquidités au 31.12	18.194.249	111.002.525
Variation des liquidités	-92.808.276	90.239.018

SWISS OLYMPIC ASSOCIATION
tableau de variation du capital

2022
en CHF

Capital de l'organisation	Etat au 1.1.2022	Affectations	Transferts Transferts	Utilisation	Affectation Résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2022
Capital lié	37.819.879	4.876.374	-	-5.410.357	-	-533.984	37.285.895
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	27.612.176		-2.230.000	-3.528.450		-5.758.451	21.853.725
Modèle de promotion des fédérations	8.042.218	143.950		-1.200.000		-1.056.050	6.986.168
Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021	-	4.562.424	2.230.000			6.792.424	6.792.424
Projet Digitalisation	565.485			-365.394		-365.394	200.091
Stratégie 2022ss	1.600.000			-316.513		-316.513	1.283.487
Projet chambre disciplinaire	-	170.000				170.000	170.000
Capital libre	18.860.369		-		-1.965.778	-1.965.778	16.894.591
Capital total de l'organisation	56.680.248	4.876.374	-	-5.410.357	-1.965.778	-2.499.762	54.180.486

2021
en CHF

Capital de l'organisation	Etat au 1.1.2021	Affectations	Transferts Transferts	Utilisation	Affectation Résultat financier	Total variation	Etat au 31.12.2021
Capital lié	33.774.145	4.400.000	-	-2.274.735	1.920.469	4.045.734	37.819.879
Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic	25.691.707				1.920.469	1.920.469	27.612.176
Modèle de promotion des fédérations	5.308.332	4.400.000		-1.666.114		2.733.886	8.042.218
Projet Digitalisation	1.174.106			-608.621		-608.621	565.485
Stratégie 2022ss	1.600.000			-		-	1.600.000
	-						-
Capital libre	18.322.919		-	-	-	537.450	18.860.369
Capital total de l'organisation	52.097.064	4.400.000	-	-2.274.735	1.920.469	4.583.184	56.680.248

Capital lié

Le capital lié comporte les postes suivants :

Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic

Conformément au Règlement du fonds du 14.08.2008, le fonds dénommé «Immobilisations financières à long terme de Swiss Olympic» vise à garantir les réserves financières de Swiss Olympic. Il doit également assurer une distribution constante et, partant, un produit financier qui peut être inscrit au budget. La fortune du fonds correspond au solde au 31.12. Elle augmente chaque fois qu'il y a une performance positive. Si elle est inférieure au seuil de KCHF 20 000 à la date critère du 30.06, aucune contribution ne doit être transférée au résultat financier de Swiss Olympic. La limite supérieure de la fortune du fonds est fixée à KCHF 25 000. Le montant qui dépasse cette limite est distribué aux fédérations membres. Dans le transfert interne sont présentées la sortie du poste des immobilisations à long terme d'une part et l'affectation au capital lié en faveur du modèle de promotion des fédérations d'autre part.

Modèle de promotion des fédérations

Ce poste comprend les fonds de financement du modèle de promotion des fédérations. L'utilisation de KCHF 1200 (KCHF 1600 l'année précédente) a eu lieu pour financer le modèle de promotion des fédérations.

Ev. remb. fonds mesures stabilisation 2021

Lors de sa séance du 29 mars 2023, le Conseil exécutif a décidé d'inscrire au capital lié les fonds supplémentaires issus de la distribution 2022 du bénéfice annuel 2021 de la Société du Sport-Toto de KCHF 4500 ainsi que la distribution des immobilisations financières à long terme de l'année précédente d'un montant de KCHF 2230.

Projet Digitalisation

Ce poste comprend les fonds de financement du projet Digitalisation. En 2022, KCHF 365 (année précédente: KCHF 610) ont été imputés à l'élaboration du paysage IT et à l'adaptation de l'architecture de la SODB.

Stratégie 2022ss

Lors de sa séance du 24 mars 2021, le Conseil exécutif a décidé de prélever un montant de KCHF 1600 sur les fonds supplémentaires de la Société du Sport-Toto pour la mise en œuvre de mesures issues de la stratégie 2022ss. Sur ce montant, KCHF 316 ont été alloués au cours de l'année sous revue à divers projets (p. ex. portant sur l'inclusion).

Capital libre

Les résultats annuels cumulés sont inscrits au poste « Capital libre ».

Annexe 2022

A) Généralités

But de l'association

Swiss Olympic assume à la fois le rôle de Comité National Olympique et d'association faitière du sport suisse de droit privé.

Swiss Olympic s'engage pour l'ancrage du sport dans la société en tant que contribution à la qualité de la vie et à la santé.

Par le biais de ses membres, Swiss Olympic favorise la motivation de la population à pratiquer du sport de façon régulière.

Swiss Olympic encourage le sport de performance suisse.

Swiss Olympic défend les intérêts du sport organisé de droit privé en Suisse auprès du grand public, des autorités et des organisations nationales et internationales.

Swiss Olympic soutient et coordonne les activités de ses membres et se charge des tâches générales et interdisciplinaires selon le principe de subsidiarité.

Swiss Olympic encourage et soutient le Mouvement olympique ainsi que ses objectifs en Suisse, et assure le respect de la Charte olympique et des règles olympiques. Swiss Olympic s'engage notamment pour

- a) le respect des principes fondamentaux de l'olympisme dans le sport suisse;
- b) l'intégration de l'esprit olympique dans les écoles et les universités;
- c) la création d'institutions se consacrant à l'éducation olympique;
- d) la formation des cadres sportifs.

Dans l'esprit de ses principes, Swiss Olympic s'engage à combattre toute forme de discrimination et de violence et à tout mettre en œuvre pour empêcher l'utilisation de substances interdites et l'application de méthodes prohibées par l'AMA, de même que toute autre pratique liée au dopage.

Swiss Olympic peut exercer des activités d'ordre économique pour financer les objectifs de l'association, notamment la commercialisation de ses emblèmes.

Swiss Olympic a défini ses visions d'avenir et le contenu de ses activités dans des lignes directrices.

La lutte contre le dopage est confiée à Swiss Sport Integrity. Son fonctionnement est réglementé dans le cadre de mandats de prestations passés par Swiss Olympic avec Swiss Sport Integrity.

Organisation de l'association

Swiss Olympic Association est une association au sens des art. 60 et suivants du Code civil suisse dont le siège est situé à Ittigen près de Berne.

Les statuts de fondation de Swiss Olympic Association datent du 6 novembre 2004. Ils ont été remplacés par la nouvelle version du 22 novembre 2019.

Swiss Olympic Association est inscrite au registre du commerce sous le numéro CHE-112.292.181.

Assujettissement à l'impôt

En juillet 2005, Swiss Olympic Association a été libérée de son assujettissement à l'impôt, avec effet rétroactif au 01.01.2002, parce qu'elle poursuit des buts d'utilité publique. L'exemption fiscale concerne, pour l'Etat, la commune et l'Eglise, l'impôt sur le capital et les bénéfices, y compris les éventuels impôts de succession et impôts sur les donations, ainsi que l'impôt fédéral sur les bénéfices. L'exemption fiscale exclut toutefois un éventuel impôt sur les gains immobiliers, ce qui, pour l'heure, n'a pas d'importance étant donné que Swiss Olympic Association ne détient pas d'immeubles. Les comptes annuels 2022 ne contiennent donc pas de charges au titre des impôts directs.

B) Principes d'établissement des comptes

Généralités

Les comptes annuels se basent sur dispositions des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et de la Swiss GAAP FER 21 « Etablissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif ».

Les dispositions du Code suisse des obligations (CO) sont également respectées. On évite ainsi de devoir établir des comptes séparés conformes au droit commercial (comptabilité duale).

L'évaluation a pour base le coût d'acquisition ou la valeur actuelle. Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature. Les comptes annuels se fondent donc sur des valeurs d'exploitation et présentent un état de fortune, des finances et du rendement (« true and fair value ») reflétant le contexte réel. Les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite de l'exploitation de l'association.

Périmètre de consolidation

Il n'existe aucune filiale ni institution partenaire regroupée sous une direction unique du fait de la majorité des voix ou d'une autre manière.

Conversion des monnaies étrangères

A la date du bilan, les positions en monnaies étrangères ont été converties au cours du jour de référence. Les transactions en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours de change en vigueur au moment de l'exécution de l'opération. Les cours en vigueur au jour de référence suivants ont été appliqués à des positions cruciales :

Cours de conversion monnaies étrangères	31.12.2022	31.12.2021
1 EUR (Euro)	0,9938	1,0362
1 USD (US Dollar)	0,9325	0,9111

Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs

Les créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme issues des activités courantes dont la durée résiduelle est d'un an ou moins sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Les risques de défaillance économique sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels et forfaitaires. Les correctifs de valeurs forfaitaires sont effectués sur les postes n'ayant pas déjà subi de correctifs de valeurs individuels. La correction de valeur forfaitaire se base sur l'augmentation du risque de défaillance à mesure de l'augmentation de la souffrance de la créance.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent, outre les participations non consolidées, également les titres détenus avec une visée à long terme et les prêts à long terme. Les participations avec une visée à long terme et les prêts à long terme sont évalués sur la base du coût d'acquisition avec déduction des éventuelles diminutions de valeur. Les titres sont évalués sur la base de leurs valeurs actuelles du marché.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et les diminutions de valeur nécessaires. Les investissements générateurs de plus-values sont inscrits à l'actif en tant qu'immobilisations corporelles. Les dépenses engagées pour les réparations et l'entretien sont directement imputées au compte de résultat. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5 000 par installation.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Mobilier et équipements 8 ans
Matériel informatique 4 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif lorsqu'elles sont clairement identifiables et que les coûts sont définissables de manière fiable et lorsqu'elles apportent une utilité quantifiable sur plusieurs années. L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue sur la base du coût d'acquisition avec déduction des amortissements et des diminutions de valeur nécessaires. La limite inférieure d'activation s'élève à CHF 5 000.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Les durées d'utilisation fixées sont les suivantes :

Matériel informatique 4 ans
Base de données 3 ans

Diminutions de valeur (impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque date du bilan. Si des indices d'une diminution de valeur sont constatés, on procédera au calcul de la valeur recouvrable (test d'impairment). Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, on procédera à une adaptation par amortissements extrabudgétaires.

Engagements de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs

Engagements de livraisons et de prestations, autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs sont comptabilisés à leurs valeurs nominales.

Provisions

Des provisions sont inscrites lorsqu'un événement dans le passé a engendré un engagement probable justifié dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour honorer l'engagement.

Capital des fonds affecté

Les fonds affectés sont issus soit de la disposition explicite de l'attributeur, soit des circonstances de l'affectation, qui impliquent une finalité de l'attributeur.

Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation comprend les ressources qui peuvent être utilisées dans le cadre du but statutaire. Les fonds lesquels Swiss Olympic Association détermine à elle-même une affectation sont inscrits comme capital affecté sous le poste Capital d'organisation.

Prévoyance du personnel

Les employés et les anciens employés bénéficient de diverses prestations au titre de la prévoyance du personnel ou de rentes de vieillesse conformes aux dispositions légales. Swiss Olympic Association est affiliée à la caisse de pension de la Confédération PUBLICA dans le secteur d'assurances « Organisations affiliées » et n'est donc pas elle-même porteuse des risques. Cette institution de prévoyance est financée par les cotisations des employés et des employeurs. Les répercussions économiques provenant de l'institution de prévoyance sur Swiss Olympic Association sont évaluées annuellement. Une utilité économique est inscrite à l'actif lorsqu'il est fiable et envisagé d'utiliser l'excédent de couverture de l'institution de prévoyance pour les charges de prévoyance futures de Swiss Olympic Association. Un engagement issu d'une institution de prévoyance est inscrit au passif si les conditions de formation de provisions sont remplies.

compte d'exploitation

Le compte d'exploitation est présenté selon la méthode des charges par nature. Les charges et les produits sont présentés conformément au principe de la valeur brute. Les recettes nettes résultant des livraisons et des prestations sont inscrites pour la période à laquelle les services ont été réalisés. Le produit des services fournis s'entend après déduction des crédits, diminutions des recettes et impôt sur le chiffre d'affaires.

C) Explications sur le bilan

en CHF

1.1 Liquidités	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Caisse	1.740	0,0	14.624	0,0
Banque	18.192.509	100,0	110.987.901	100,0
Total	18.194.249	100	111.002.525	100

Les liquidités comprennent l'encaisse et les avoirs en comptes bancaires.

1.2 Créances résultant de livraisons et de prestations	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Créances résultant de livraisons et de prestations envers général	151.493	75,5	214.354	22,7
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	26.732	13,3	705.955	74,7
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des personnes proches	22.344	11,1	26.925	2,9
./. Corrections de valeurs	-35	-0,0	-2.710	-0,3
Total	200.533	100	944.523	100

Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches se composent de créances envers la Fondation Maison du Sport et la Fondation de l'Aide Sportive Suisse ainsi qu'envers les collaborateurs. Au cours de l'exercice, les demandes de remboursement CISIN ont été effectuées un mois plus tôt, ce qui a eu pour conséquence que les factures avaient déjà été payées.

1.3 Autres créances à court terme	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Impôt anticipé	97.910	-	32.572	-
Total	97.910	-	32.572	-

Les autres créances à court terme comprennent l'impôt anticipé sur les immobilisations financières.

1.4 Comptes de régularisation actifs	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Comptes de régularisation actifs envers général	9.733.593	95,8	3.656.585	98,1
Comptes de régularisation actifs envers les fédérations	417.281	4,1	69.030	1,9
Comptes de régularisation actifs envers les personnes proches	5.000	0,0	-	-
Total	10.155.874	100	3.725.614	100

Les comptes de régularisation actifs se composent principalement de la contribution non encore reçue de l'Office fédéral du sport (se montant à KCHF 7590) et des charges supplémentaires relatives à la COVID-19 (se chiffrant à KCHF 1116).

1.5 Immobilisations financières	31.12.2022	%	31.12.2021	%
UBS Asset Management	6.162.653	18,6	7.314.087	18,2
Prêts Maison du Sport	5.000.000	15,1	5.000.000	12,5
Prêts Swiss Triathlon	75.000	0,2	150.000	0,4
Capital de fondation Antidoping Suisse	50.000	0,2	50.000	0,1
1.5.2 Immobilisations financières à long terme	21.853.727	65,9	27.612.177	68,8
Total	33.141.380	100	40.126.264	100

Le poste UBS Asset Management est mis en gage pour couvrir la limite de KCHF 5000 du compte courant. Les placements se composent d'actions suisses et étrangères, d'obligations suisses ainsi que de parts de fonds immobiliers suisses et de hedge funds.

Le prêt approuvé par le Conseil exécutif à la Fondation maison du Sport de KCHF 5000 est garanti par cédule hypothécaire.

1.5.2 Composition des immobilisations financières à long terme	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Liquidités	359.480	1,6	66.686	0,2
UBS Asset Management – Composition du dépôt :	21.451.720	98,2	27.419.119	99,3
- Placements en obligations	10.315.130		12.426.922	
- Placements en actions	7.707.496		10.973.789	
- Hedge funds	559.947		545.344	
- Placements immobiliers	2.869.147		3.473.064	
Créances Impôt anticipé	42.527	0,2	126.372	0,5
Total	21.853.727	100	27.612.177	100

Les placements financiers à long terme sont gérés par UBS Asset Management dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune. Les directives définies pour ces placements s'appuient sur celles de la LPP. Ces placements financiers sont affectés et Swiss Olympic en a déterminé l'utilisation dans un règlement séparé.

1.6. Immobilisations corporelles		Installations et équipement		
2022	Terrains	Matériel informatique	Mobilier et équipements	Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.2022	3.600.000	1.719.400	427.187	5.746.587
Entrées	-	-	14.422	14.422
Sorties	-	1.510.897	138.049	1.648.945
31.12.2022	3.600.000	208.503	303.560	4.112.064
Corrections de valeur cumulées				
01.01.2022	-	1.718.429	366.732	2.085.161
Amortissements budgétés	-	972	26.675	27.647
Sorties	-	-1.510.897	-138.049	-1.648.945
31.12.2022	-	208.504	255.359	463.863
Valeur comptable nette				
01.01.2022	3.600.000	971	60.455	3.661.426
31.12.2022	3.600.000	-1	48.202	3.648.201

2021		Installations et équipement		
	Terrains	Matériel informatique	Mobilier et équipements	Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.2021	3.600.000	1.719.401	411.944	5.731.345
Entrées	-	-	15.243	15.243
Sorties	-	-	-	-
31.12.2021	3.600.000	1.719.400	427.186,70	5.746.587
Corrections de valeur cumulées				
01.01.2021	-	1.682.807	341.860	2.024.667
Amortissements budgétés	-	35.622	24.872	60.494
Sorties	-	-	-	-
31.12.2021	-	1.718.429	366.732	2.085.161
Valeur comptable nette				
01.01.2021	3.600.000	36.594	70.084	3.706.678
31.12.2021	3.600.000	971	60.455	3.661.426

Terrains

Les terrains comprennent la valeur comptable de la « Swiss Olympic House » à Macolin, à hauteur de CHF 3 600 000. Le contrat de droit de superficie signé avec l'Office fédéral du sport (OFSP) le 2 octobre 2007 garantit l'utilisation du bâtiment jusqu'en 2100.

1.7. Immobilisations incorporelles		Logiciels informatiques		
2022	Logiciels informatiques	Base de données		Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.2022	1.722.390	1.609.849		3.332.239
Entrées	-	-		-
Sorties	1.326.243	-		1.326.243
31.12.2022	396.147	1.609.849		2.005.996
Corrections de valeur cumulées				
01.01.2022	1.722.390	1.569.476		3.291.866
Amortissements budgétés	-	40.373		40.373
Sorties	-1.326.243	-		-1.326.243
31.12.2022	396.147	1.609.849		2.005.996
Valeur comptable nette				
01.01.2022	-0	40.373		40.373
31.12.2022	0	-0		0
2021		Logiciels informatiques		
	Logiciels informatiques	Base de données		Total
Coûts d'acquisition et valeurs brutes actuelles				
01.01.2021	1.722.390	1.609.849		3.332.239
Entrées	-	-		-
Sorties	-	-		-
31.12.2021	1.722.390	1.609.849		3.332.239
Amortissements cumulés				
01.01.2021	1.720.940	1.529.127		3.250.067
Amortissements budgétés	1.450	40.349		41.799
Sorties	-	-		-
31.12.2021	1.722.390	1.569.476		3.291.866
Valeurs du bilan				
01.01.2021	1.450	80.722		82.172
31.12.2021	-0	40.373		40.373

1.8 Engagements résultant de livraisons et de prestations	31.12.2022	%	31.12.2021	%
à court terme : Créances résultant de livraisons et de prestations envers général	3.027.356	58,1	1.354.539	22,2
à court terme : Créances résultant de livraisons et de prestations envers les fédérations	2.006.207	38,5	4.550.869	74,7
à court terme : Engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers des proches	179.370	3,4	184.904	3,0
Total	5.212.933	100	6.090.312	100

Le poste engagements à court terme résultant de livraisons et de prestations envers général comprend notamment KCHF 1076 pour l'Office fédéral du sport.

1.9 Autres engagements à court terme	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Engagements envers des institutions publiques	459.554	100,0	9.758	100,0
Total	459.554	100	9.758	100

Ce poste comprend uniquement le décompte TVA pour le 4^e trimestre.

1.10 Comptes de régularisation passifs	31.12.2022	%	31.12.2021	%
Comptes régularisation passifs envers général	874.977	15,7	571.318	0,6
Comptes régularisation passifs envers les fédérations	4.365.612	78,2	95.681.103	98,9
Comptes régularisation passifs envers les personnes proches	12.265	0,2	-	-
Régularisation congés et travail supplémentaire	332.320	6,0	500.560	0,5
Total	5.585.175	100	96.752.981	100

Les comptes de régularisation passifs envers les fédérations se composent majoritairement des contributions aux fédérations 2022 pas encore comptabilisées. L'année précédente comprend des contributions à verser aux fédérations au titre des mesures de stabilisation pour le sport 2021 d'un montant de KCHF 89 200.

D) Explications sur le compte d'exploitation

en CHF

Produit d'exploitation	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
2.2 Subventions de la Confédération et de la Société du Sport-Toto				
la Société du Sport-Toto	54.145.410	54,0	48.074.995	20,1
OFSPPO Soutien des fédérations sportives	33.750.000	33,7	33.750.000	14,1
OFSPPO Remboursement CISIN	-673.874	-0,7	-3.097.157	-
OFSPPO Soutien Swiss Olympic	4.020.000	4,0	3.850.000	1,6
OFSPPO Soutien écoles de sport	350.000	0,3	350.000	0,1
OFSPPO Aides financières COVID-19	-	-	149.898.316	62,5
OFSP Programme «cool and clean»	2.314.603	2,3	1.805.444	0,8
DFI « L'école bouge »	-	-	105.000	0,0
SEFRI Examens d'entraîneurs	292.256	0,3	240.805	0,1
Total	94.198.394	94,0	234.977.403	98,0
2.3 Produit résultant des livraisons et prestations				
Cotisations des membres	60.840	0,1	58.320	0,0
Recettes provenant du sponsoring	4.238.688	4,2	3.216.712	1,3
Recettes provenant des prestations	125.000	0,1	117.851	0,0
Recettes provenant des programmes	110.054	0,1	84.816	0,0
Contributions des participants examens d'entraîneurs	-7.700	-0,0	53.100	0,0
Jeux Olympiques, JOJ, FOJE, JE, World Beach Games	833.083	0,8	532.203	0,2
Contributions CIO Solidarité Olympique / COE	500.458	0,5	662.661	0,3
Autres recettes	133.773	0,1	56.977	0,0
Variation des corrections de valeur des créances	2.669	0,0	-2.039	-0,0
Total	5.996.864,96	6,0	4.780.601	2,0
Total	100.195.259	100	239.758.004	100

Au vu du meilleur résultat annuel de la Société du Sport-Toto, la distribution a été supérieure de KCHF 6070 par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année précédente, Swiss Olympic a perçu des aides financières d'un montant de KCHF 149 900 destinées à être distribuées à ses membres dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Au cours de l'année sous revue, aucune aide financière n'a cette fois été accordée.

2.4 – Contributions et donations versées	Comptes	%	Comptes	%
2.13	2022		2021	
2.4 Contributions aux membres (Fédérations sportives nationales/organisations partenaires)				
Contributions de base	3.966.908	4,7	3.840.124	1,7
Contributions aux fédérations	3.709.500	4,4	3.628.124	1,6
Contributions aux organisations partenaires	257.408	0,3	212.000	0,1
Primes au succès contrat de prestations	665.700	0,8	-	-
Contributions aux fédérations	665.700	0,8	-	-
Contributions pour la relève et l'élite	55.507.734	66,4	52.568.655	23,2
Contributions aux fédérations	57.123.415	68,3	55.721.609	24,6
Remboursement CISIN aux fédérations	-1.615.681	-1,9	-3.152.954	-
Contributions « JO »	1.640.000	2,0	2.171.500	1,0
Contributions aux fédérations	1.640.000	2,0	2.171.500	1,0
Contributions pour l'organisation de manifestations de grande envergure	176.000	0,2	1.236.070	0,5
Contributions aux fédérations à transmettre aux organisateurs	176.000	0,2	1.236.070	0,5
Total	61.956.341	74,1	59.816.349	26,4
2.5 Contributions à l'OFSP0 (mandat de prestations)				
OFSP0 Formation des entraîneurs	1.615.000	1,9	1.615.000	0,7
OFSP0 Centre de sport d'élite Macolin / Tenero	610.000	0,7	600.000	0,3
OFSP0 Etude de performance économie du sport	-	-	51.643	-
Total	2.225.000	2,7	2.266.643	1,0
2.6 Contributions aux Swiss Olympic Sport Schools				
Sport Schools	350.000	0,4	350.000	0,2
Total	350.000	0,4	350.000	0,2
2.7 Charges Missions				
Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse, FOJE, Jeux Européens	5.591.997	6,7	3.506.091	1,5
Total	5.591.997	6,7	3.506.091	1,5
2.8 Charges Cotisation des membres				
Forums, conférences, réunions, discussions, programme de formation	764.275	0,9	172.772	0,1
Total	764.275	0,9	172.772	0,1
2.9 Charges Promotion des athlètes				
Contributions ordinaires aux athlètes via la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	5.286.660	6,3	4.713.820	2,1
Contributions d'urgence versées aux athlètes via la Fondation de l'Aide Sportive Suisse	-	-	245.000	0,1
Contributions de sponsors aux titulaires de Cards	432.238	0,5	523.249	0,2
Primes au succès CE/CM aux athlètes via la fédération	357.159	0,4	436.821	0,2
Tous les Talents à Tenero	399.932	0,5	393.921	0,2
Contributions Solidarité Olympique aux athlètes soutenus	63.840	0,1	72.000	0,0
Total	6.539.828	7,8	6.384.811	2,8
2.10 Charges Examens d'entraîneurs				
Examens d'entraîneurs (entraîneur professionnel/entraîneur diplômé)	346.520	0,4	347.176	0,2
Total	346.520	0,4	347.176	0,2
2.11 Charges fondation Swiss Sport Integrity et chambre disciplinaire				
Swiss Sport Integrity: Lutte antidopage (anciennement Antidoping Suisse)	2.064.000	2,5	1.904.000	0,8
Swiss Sport Integrity: Service central de signalement manquements à l'éthique	440.000	0,5	147.541	-
Chambre disciplinaire du sport suisse (anciennement pour les cas de dopage)	220.654	0,3	95.179	0,0
Total	2.724.654	3,3	2.146.720	0,9
2.12 Charges Programmes				
«cool and clean»	2.314.944	2,8	1.805.444	0,8
Total	2.314.944	2,8	1.805.444	0,8
2.13 Aides financières COVID-19				
Contributions aux membres (fédérations sportives nationales/organisations partenaires)	-	-	149.347.615	65,9
Contribution pour charge supplémentaire Swiss Olympic	247.174	0,3	282.143	0,1
Contribution pour charge supplémentaire demandes de révision et décomptes	547.156	0,7	268.558	0,1
Total	794.330	1,0	149.898.316	66,1
Total	83.607.889	100	226.694.322	100

Les contributions versées aux fédérations sportives nationales et aux organisations partenaires correspondent aux montants fixés par les conventions de prestations. Les contributions versées à l'Office fédéral du sport correspondent également au mandat de prestations.

2.14 Charges de personnel	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
Charges salariales	6.535.966	81,0	6.582.476	76,7
Indemnités Externes	61.709	0,8	76.321	0,9
Prestations des assurances sociales	-41.477	-0,5	-46.073	-0,5
Variation des provisions pour congés et travail supplémentaire	-159.419	-2,0	219.140	2,6
Charges d'assurance sociale	1.243.604	15,4	1.269.790	14,8
Autres charges de personnel	428.233	5,3	480.994	5,6
Total	8.068.616	100	8.582.648	100

Les charges salariales des collaborateurs du programme «cool and clean» s'élevant à KCHF 660 (année précédente: KCHF 490) sont inscrites au poste des charges Programmes sous «Contributions et donations versées».

Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle / Total des collaborateurs	2022	2021
Nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle	67,77	65,95
Nombre de collaborateurs Swiss Olympic	31.12.2022	31.12.2021
Collaborateurs et collaboratrices fixes	80	75
Stagiaires	3	1
Apprentis et apprenties	4	4
Total des collaborateurs	87	80

Engagements envers des institutions de prévoyance	31.12.2022	31.12.2021
Caisse de pension de la Confédération PUBLICA		
Cotisations ordinaires pour le mois de décembre et octobre	213.338	95.412
Frais d'administration pour le 4e trimestre	4.550	4.300
Total	217.888	99.712

Utilité économique / engagement économique et charges de prévoyance

	Wirtschaftlicher Anteil der Organisation		Veränderung zum VJ bzw. erfolgswirksam im GJ	Auf die Periode abgegrenzte Beiträge	Vorsorgeaufwand im Personalaufwand	
Vorsorgepläne ohne Über-/Unterdeckungen	31.12.2022	31.12.2021			31.12.2022	31.12.2021
	0	0	0	717'847	717'847	697'317
Total	0	0	0	717'847	717'847	697'317

Aucune utilité ou engagement économique résultant de l'institution de prévoyance en faveur du personnel ne peut être inscrit au bilan. Il n'existe aucune réserve de cotisation de l'employeur.

2.15 Dépenses en matériel	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
Locaux	413.154	8,0	388.757	8,5
Maintenance, réparations, remplacements	57.806	1,1	127.956	2,8
Véhicules et transport	158.742	3,1	193.636	4,2
Assurances de choses, taxes, redevances	25.619	0,5	13.034	0,3
Activités de conseil	683.816	13,2	59.633	1,3
Charges administratives	168.161	3,2	141.586	3,1
Informatique	1.801.281	34,8	1.674.194	36,4
Publicité	1.297.781	25,1	1.749.265	38,0
Réduction de l'impôt préalable (subventions)	573.754	11,1	250.718	5,5
Total	5.180.113	100	4.598.780	100

2.16 Amortissements	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
Amortissements immobilisations corporelles				
Mobilier et équipements	26.675	39,2	24.872	24,3
Matériel informatique	972	1,4	35.622	34,8
Total des amortissements immobilisations corporelles	27.647	40,6	60.494	59,1
Amortissements valeurs immatérielles				
Base de données	40.373	59,4	40.350	39,4
Logiciels	-	-	1.450	1,4
Total des amortissements valeurs immatérielles	40.373	59,4	41.800	40,9
Total	68.020	100	102.293	100

2.17 Résultat financier	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	296.836	-26,3	446.696	19,1
Produits de prêts	18.423	-1,6	19.200	0,8
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	30.518	1,3
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	2.152.551	92,1
Total du produit financier	315.259	-27,9	2.648.964	113,4
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-114.723	10,2	-294.179	-12,6
Pertes de change réalisées de placements financiers	-39.735	3,5	-13.705	-0,6
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-1.288.763	114,3	-4.669	-0,2
Total des charges financières	-1.443.221	127,9	-312.552	-13,4
Résultat financier	-1.127.962	100,0	2.336.413	100,0

Justificatif du résultat financier des placements financiers à long terme dans le capital lié :

Résultat financier du capital lié				
Produit financier				
Produits d'avoirs en banques et de placements financiers	121.506	-10,8	353.404	15,1
Gains de change réalisés de placements financiers	-	-	-	-
Gains de change non réalisés de placements financiers	-	-	1.694.024	72,5
Total du produit financier	121.506	-10,8	2.047.427	87,6
Charges financières				
Taux/frais bancaires, droits de garde	-116.056	10,3	-122.290	-5,2
Pertes de change réalisées de placements financiers	-	-	-	-
Pertes de change non réalisées de placements financiers	-3.533.900	313,3	-4.669	-0,2
Total des charges financières	-3.649.956	323,6	-126.958	-5,4
Total du résultat financier du capital lié	-3.528.450	312,8	1.920.469	82,2

Le résultat financier du capital lié est affecté au capital lié (immobilisations financières à long terme).

2.18 Résultat extraordinaire	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
Produit extraordinaire				
Autre produit extraordinaire	1.116.030	-	2.466.811	-
Total du produit extraordinaire	1.116.030	-	2.466.811	-
Charges extraordinaires				
Autres charges extraordinaires	-2.230.000	-	-	-
Total des charges extraordinaires	-2.230.000	-	-	-
Total	-1.113.970	-	2.466.811	-

En raison d'une erreur de calcul, les gains de change non réalisés sur les immobilisations financières ont été surévalués de KCHF 2230 l'année précédente (faisant partie intégrante du produit extraordinaire de l'année précédente). La correction a été effectuée au cours de l'exercice sous revue par le biais des charges extraordinaires. Nous avons renoncé à effectuer un retraitement en raison de considérations tant quantitatives que qualitatives liées au principe d'importance relative (notamment absence de flux monétaire, gravité de l'erreur relativement au chiffre d'affaires (exercice et année précédente) et absence de modification de la justification des comptes au 31.12.2022). La situation initiale a été rétablie au cours de l'exercice sous revue. L'autre produit extraordinaire de l'exercice 2022 se compose de demandes de remboursement portant sur des dépenses de Swiss Olympic liées à l'octroi de fonds de stabilisation à l'OFSPPO en 2021.

E) Autres données

Charges administratives, publicitaires et de levée de fonds (charges de personnel incluses) et méthode utilisée

La structure conforme à la méthode de l'affectation des charges par fonction selon RPC 21/12 permet d'établir le tableau suivant :

Charges d'exploitation	Comptes 2022	%	Comptes 2021	%
Charges liées aux projets et aux services				
Contributions et donations versées	81.292.945		224.888.878	
Charges de personnel	4.026.970		4.813.434	
Dépenses en matériel	1.832.484		1.314.114	
Amortissements	-		-	
Total des charges liées aux projets et aux services	87.152.399	90,4	231.016.426	95,9
Chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	1.151.625		1.339.469	
Dépenses en matériel	1.297.781		1.749.265	
Amortissements	-		-	
Total des chargées liées à la levée de fonds et à la publicité générale	2.449.405	2,5	3.088.734	1,3
Charges administratives				
Contributions et donations versées	-		-	
Charges de personnel	2.890.021		2.921.075	
Dépenses en matériel	3.882.332		3.882.332	
Amortissements	68.020		102.293	
Total des charges administratives	6.840.374	7,1	6.905.700	2,9
Total	96.442.177	100,0	241.010.860	100,0

La présentation des charges d'exploitation selon la méthode des coûts liés au chiffre d'affaires est faite d'après la comptabilité par secteurs. Sous Charges liées aux projets et aux services sont inscrites toutes les dépenses apportant une contribution directe au but de l'organisation. La rubrique Total des charges liées à la levée de fonds et à la publicité générale comprend les dépenses liées à la communication, aux médias et au sponsoring. Sous Charges administratives sont inscrites les dépenses effectuées en faveur de l'ensemble de l'organisation.

Engagements hors bilan

Modèle de promotion des fédérations

L'affectation des contributions versées aux membres (fédérations sportives nationales et organisations partenaires) a lieu sur quatre ans; quant à la mise en œuvre des objectifs définis ainsi que l'utilisation appropriée des fonds, elles sont vérifiées chaque année. Swiss Olympic a conclu à cet effet des conventions de prestations individuelles avec ses membres pour les périodes 2019-2022 (sports d'hiver) et 2021-2024 (sports d'été et organisations partenaires). Durant l'exercice sous revue, KCHF 62 000 (année précédente: KCHF 62 900) ont été imputés au financement des fédérations sportives et des organisations partenaires.

Les donations reçues sans contrepartie sous forme de matériel, de services et de bénévolat	2022		2021	
de la part des sponsors	2.540.764		2.070.856	
en % des recettes provenant du sponsoring	59,94		64,38	

Dans le cadre du partenariat avec les sponsors, une grande partie des prestations de sponsoring sont fournies par les partenaires sous forme de matériel et services. Swiss Olympic a reçu des prestations en nature sous forme d'équipement, voyages, transport, services, véhicules et boissons.

Bénévolat

Tous les collaborateurs et collaboratrices de Swiss Olympic Association fournissent un travail rémunéré. Près de la moitié des collaborateurs s'engagent bénévolement au sein d'un club de sport.

Organe de révision

BDO SA, succursale de Berne, début du mandat : 01.01.2018, mandaté jusqu'au 31.12.2023

Thomas Bigler, responsable du mandat depuis 2018 / Fabian Mollet, responsable révision depuis 2019

Honoraires de l'organe de révision	2022		2021	
Total des services facturés par BDO SA				
Service de révision	18.522		18.524	
Autres services	300.416		236.671	
Total	318.938		255.195	

Au cours de l'exercice sous revue et de l'année précédente, d'importantes dépenses supplémentaires ont été générées dans le cadre de l'examen des demandes pour des fonds fédéraux COVID-19. Elles ont été couvertes par la participation de Swiss Olympic aux mesures de stabilisation pour le sport.

Montant total des indemnités versées au Conseil exécutif / au Comité de direction	2022	2021
Total des indemnités versées aux Conseil exécutif et au Comité de direction		
Conseil exécutif (membres de l'organe supérieur de direction)	315.000	350.600
Comité de direction (membres de la Direction)	1.265.989	1.187.585
Total	1.580.989	1.538.185

Les indemnités versées au Conseil exécutif s'orientent en fonction du règlement en vigueur intitulé «Règlement relatif aux indemnités et aux frais des membres du Conseil exécutif de Swiss Olympic» et modifié pour la dernière fois en janvier 2018. L'administration fiscale du Canton de Berne a approuvé ce règlement en janvier 2022.

Membres du Conseil exécutif

Nom/prénom	Fonction	Durée du mandat
Jürg Stahl	Président	-31.12.2024
Ruth Wipfli Steinegger	Vice-présidente	-31.12.2024
Sergei Aschwanden	Membre CE	-31.12.2024
Daniel Bareiss	Membre CE	-31.12.2024
Pascal Jenny	Membre CE	-31.12.2024
Mike Kurt	Membre CE	-31.12.2024
Barbara Moosmann	Membre CE	-31.12.2024
Claude-Alain Schmidhalter	Membre CE	-31.12.2024
Nora Willi	Membre CE	-31.12.2024
Urs Winkler	Membre CE	-31.12.2024
Jeannine Gmelin	Membre CE / représentante des athlètes	-31.12.2024
Matthias Kyburz	Membre CE / représentant des athlètes	-31.12.2024
Bernhard Koch, représentant de la Société du Sport-Toto	Membre CE / représentant de la Société du Sport-Toto	-31.12.2024
Matthias Remund, représentant de l'OFSPPO	Membre CE / représentant OFSPPO	-31.12.2022
Gianni Infantino	Membre CE / CIO	analogue CIO
Denis Oswald	Membre CE / CIO	analogue CIO

Membres de la Direction

Nom/prénom	Fonction	Depuis	jusqu'à
Roger Schnegg	Directeur	15.01.2012	
Cornel Hollenstein	Vice-directeur	01.08.2003	31.12.2022
David Egli	Responsable du département Sport	01.02.2016	
Marc Schumacher	Responsable du département Marketing & Communication	01.06.2017	
Ralph Stöckli	Chef du département Swiss Olympic Team / Chef de Mission	01.01.2011	
Fredi von Gunten	Responsable Gestion de fédération	01.09.2018	30.09.2022
Andreas Wenger	Responsable du département Services	01.12.2022	
Karin Wunderlin	Responsable du département Gestion de fédération	01.10.2022	

Transactions avec les personnes et organisations proches

On entend par personnes et organisations proches les membres du Conseil exécutif et du Comité de direction ainsi que la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et la Fondation de la Maison du Sport. Les créances et les engagements éventuels issus de ces transactions doivent être indiqués sous les postes du bilan correspondants.

Chiffres d'affaires réalisés auprès de personnes et organisations proches	2022	2021
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	130.503	127.026
Fondation de la Maison du Sport	41.934	28.571
Total	172.437	155.597

Swiss Olympic fournit des prestations de comptabilité et de gestion du personnel à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse et à la Fondation de la Maison du Sport.

Charges vis-à-vis de personnes et organisations proches	2022	2021
Fondation de l'Aide Sportive Suisse	5.346.558	4.970.830
Fondation de la Maison du Sport	392.913	652.735
Total	5.739.471	5.623.564

Swiss Olympic verse à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse sa part de la contribution de la Société du Sport-Toto. Les locaux du Secrétariat général sont loués à la Fondation de la Maison du Sport.

Evénements importants postérieurs à la date de clôture du bilan

Remboursement des aides financières COVID-19 :

Avant la date de clôture des présents comptes annuels (14 avril 2023), nous avons pris acte que certaines fédérations membres devaient rendre les contributions issues des aides financières COVID-19. Ces moyens seront intégralement restitués à l'Office fédéral du sport (OFSPPO). Leur montant n'est pas encore connu.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

A la Conférence sur la direction de fédération de Swiss Olympic Association, Ittigen
Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Swiss Olympic Association (l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte d'exploitation, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision. Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil exécutif relatives aux Comptes Annuels

Le conseil exécutif est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et sont conformes aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil exécutif est responsable d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de l'association à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de l'association ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil exécutif.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, 14 avril 2023

Thomas Bigler

Fabian Mollet

Réviseur responsable

Expert-réviseur agréé

Expert-réviseur agréé

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne

T +41 31 359 71 11
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Main National Partners



SWISSLOS

Premium Partners

**OCHSNER
SPORT**

 **SWISS**

